



Délibération Municipale n° 2025-34



Extrait du registre des Délibérations

SEANCE DU 11 JUIN 2025

MEMBRES EN EXERCICE

En exercice	Présents	Représentés	Absents	Votants	Quorum
23	17	4	2	21	12

OBJET : Délibération relative au vote du Compte Financier Unique 2024 – Budget principal

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE 11 JUIN à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Carcès, dûment convoqué, s'est réunie en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain RAVANELLO, Maire de Carcès.

Date de la convocation : 4 JUIN 2025

PRESENTS : RAVANELLO Alain – CHIAPELLO Amandine – GARCIA Christine – HERBEL Joseph – VIDAL Antoinette - LAUDICINA Patrick - CORINO Pierre – PAUL CAMAIL Florence – TOURET Marie Laure - AMBARD Frédéric – OLIVERO Christophe – FABRE Thibault - SCHMITT Patrick – BRISPOT John – Nadine VINCENT – Nicolas FERRETTO REGGI- CLAVIER Vincent -

ABSENTS : BULLE Lucie – ROUX Jérémy

PROCURATIONS :

Madame Céline LORENZO a donné procuration à Madame Florence PAUL CAMAIL,
Madame Martine COLIN a donné procuration à Madame Marie-Laure TOURET,
Madame Mireille GANZIN a donné procuration à Monsieur Frédéric AMBARD,
Monsieur Stéphane PELEPOL a donné procuration à Monsieur Alain RAVANELLO.

Madame TOURET Marie-Laure a été désignée secrétaire de séance.

Le secrétariat administratif est désigné comme auxiliaire au secrétaire de séance.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le code des juridictions financières ;

083-218300325-20250611-DELIB202534A-DE

Reçu le 28/09/2025

VU la loi n° 63-156 du 23 février 1963 de finances pour 1963 ;

VU l'article 242 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 modifié ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU l'arrêté fixant le cadre du compte financier unique expérimental en vigueur, fondé sur le référentiel M57 [avec le plan de comptes M57 abrégé pour les expérimentateurs de moins de 3500 habitants] ainsi que, le cas échéant, le cadre de compte financier unique expérimental fondé sur le référentiel M4 ;

VU l'arrêté du 13 décembre 2019 modifié des ministres chargés des collectivités territoriales et des comptes publics fixant la liste des collectivités territoriales et de leurs groupements autorisés à participer à l'expérimentation au titre de la « vague 2 » de l'expérimentation, et notamment la Commune de Brignoles ;

VU l'article 106 III de la loi n° 2015-9941 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent, par délibération de l'assemblée délibérante, choisir d'adopter le cadre fixant les règles budgétaires et comptables M57 applicables aux métropoles ;

VU le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024 de la Ville de CARCES ;

VU le Compte Financier Unique 2024 de la Ville de CARCES ;

CONSIDERANT que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission des affaires générales du 03 juin 2025

CONSIDERANT que M le Maire ne peut participer au vote, il sort de la salle,

L'assemblée après en avoir délibéré à la **MAJORITÉ** décide :

Pour : 14

Contre : Nicolas FERRETTO REGGI

Abstention : SCHMITT Patrick – BRISPOT John – Nadine VINCENT – Pierre CORINO-CLAVIER Vincent -

DE PRENDRE acte de la présentation faite du compte financier unique, qui peut se résumer ainsi :

AR Prefecture		Crédits ouverts		Crédits ouverts	
		2023	Réalisé 2023	2024	Réalisé 2024
083-2118300325-120250011 - DELIB202534A- DE	Recueil - 26/06/2025				
011 - Charges à caractère général	99	852,94 €	815 640,28 €	1 106 971,50 €	1 008 358,75 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	27	1 922,48 €	2 148 581,17 €	2 381 816,11 €	2 356 002,70 €
014 - Atténuations de produits		5 281,00 €	5 281,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante		313 732,00 €	309 257,32 €	498 572,51 €	498 119,43 €
66 - Charges financières		52 101,00 €	50 665,44 €	49 027,35 €	45 616,54 €
67 - Charges spécifiques		5 600,00 €	135,38 €	17 000,00 €	15 745,78 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 589 489,42 €	3 329 560,59 €	4 053 387,47 €	3 923 843,20 €
022 - Dépenses imprévues		- €	- €		
023 - Virement à la section d'investissement		1 302 800,00 €	- €	1 100 232,80 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		272 850,00 €	238 701,48 €	296 754,19 €	296 754,19 €
Total des dépenses d'ordres de fonctionnement		1 575 650,00 €	238 701,48 €	1 396 986,99 €	296 754,19 €
Total général		5 165 139,42 €	3 568 262,07 €	5 450 374,46 €	4 220 597,39 €

	Crédits ouverts		Crédits ouverts	
Recettes de Fonctionnement	2023	Réalisé 2023	2024	Réalisé 2024
002 - Résultat de fonctionnement reporté	1 179 941,42 €	1 179 941,42 €	1 040 062,39 €	1 040 062,39 €
013 - Atténuations de charges	37 000,00 €	48 585,97 €	50 000,00 €	48 453,23 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes divers	420 804,00 €	454 855,34 €	440 250,00 €	411 414,71 €
73 - Impôts et taxes	245 000,00 €	523 626,02 €	480 000,00 €	424 674,55 €
731 - Fiscalité locale	2 536 590,00 €	2 327 238,03 €	2 413 189,00 €	2 389 815,01 €
74 - Dotations et participations	535 849,00 €	536 075,07 €	513 252,00 €	579 325,40 €
75 - Autres produits de gestion courante	149 475,00 €	149 324,97 €	171 550,00 €	163 363,04 €
77 - Produits spécifiques	- €	1 468,95 €	600,00 €	1 684,00 €
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et prov	- €	- €	152 335,00 €	152 335,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	5 104 659,42 €	5 221 115,77 €	5 261 238,39 €	5 211 127,33 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 480,00 €	60 307,91 €	189 136,07 €	193 582,04 €
Total des recettes d'ordres de fonctionnement	60 480,00 €	60 307,91 €	189 136,07 €	193 582,04 €
Total général	5 165 139,42 €	5 281 423,68 €	5 450 374,46 €	5 404 709,37 €



	Crédits ouverts		Crédits ouverts		
Dépenses d'Investissement	2023	Réalisé 2023	2024	Réalisé 2024	RAR 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves	52 525,00 €	52 523,56 €			
13- Subventions d'investissement					172,94 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	209 291,00 €	204 304,59 €	263 370,40 €	243 444,16 €	
20 - Immobilisations incorporelles	142 958,00 €	48 114,00 €	96 600,00 €	71 203,36 €	8 724,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	42 000,00 €	41 934,98 €	42 000,00 €	41 934,98 €	
21 - Immobilisations corporelles	1 750 237,22 €	869 391,56 €	1 329 030,52 €	644 384,40 €	54 857,82 €
23 - Immobilisations en cours	84 936,06 €	84 936,06 €	384 239,02 €	352 633,58 €	31 604,52 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	319 733,86 €	319 733,86 €	526 444,29 €	526 444,29 €	
454101 - Opération pour compte de tiers	- €	- €			
Total des dépenses réelles d'investissement	2 601 681,14 €	1 620 938,61 €	2 641 684,23 €	1 880 044,77 €	95 359,28 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 480,00 €	60 307,91 €	189 136,07 €	193 582,04 €	
041 - Opérations patrimoniales	35 500,00 €	- €			
Total des dépenses d'ordres d'investissement	95 980,00 €	60 307,91 €	189 136,07 €	193 582,04 €	- €
Total général	2 697 661,14 €	1 681 246,52 €	2 830 820,30 €	2 073 626,81 €	95 359,28 €

AR Prefecture		Crédits ouverts		Crédits ouverts		RAR 2024
		2023	Réalisé 2023	2024	Réalisé 2024	
Recettes d'investissement						
063 - 218300325 - 20250611 - DELIB202534A - DE		500 072,14 €	522 808,36 €	873 099,22 €	898 143,75 €	
19 - Dotations, dons et réserves		581 439,00 €	392 268,39 €	557 734,09 €	446 342,50 €	111 392,00 €
13 - Subventions d'investissement						
16 - Emprunts et dettes assimilées		5 000,00 €	1 024,00 €	3 000,00 €	1 120,00 €	
23 - Immobilisations en cours		- €	- €			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		- €	- €			
Total des recettes réelles d'investissement		1 086 511,14 €	916 100,75 €	1 433 833,31 €	1 345 606,25 €	111 392,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement		1 302 800,00 €	- €	1 100 232,80 €		
024 - Produits des cessions d'immobilisations		- €	- €			
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		272 850,00 €	238 701,48 €	296 754,19 €	296 754,19 €	
041 - Opérations patrimoniales		35 500,00 €	- €			
Total des recettes d'ordres d'investissement		1 611 150,00 €	238 701,48 €	1 396 986,99 €	296 754,19 €	- €
Total général		2 697 661,14 €	1 154 802,23 €	2 830 820,30 €	1 642 360,44 €	111 392,00 €

D'APPROUVER le Compte Financier Unique 2024 du budget principal qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour copie conforme,
Le Maire

La secrétaire de séance

Alain RAVANELLO

Marie Laure TOURET



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marie Laure Touret', is written over a horizontal line.